

ASSURANCE-VIE APRES 70 ANS : LE TRÉSOR CACHÉ FISCALITÉ

À 70 ans, une nouvelle page de votre vie patrimoniale s'ouvre. Si la plupart des articles font l'éloge de l'assurance vie avant cet âge, il convient de bousculer les idées reçues, car ce placement conserve une efficacité redoutable, même au lendemain de votre anniversaire.

Fiscalité allégée sur les plus-values, transmission sur mesure et disponibilité, nous vous proposons de faire un tour d'horizon des atouts de l'assurance-vie aussi puissants que méconnus.

L'exonération totale des intérêts

C'est le secret le mieux gardé de l'assurance-vie passé le cap des 70 ans. Si l'application d'un abattement global de 30 500 € sur les versements effectués après cet âge est une règle bien connue, ce que l'on oublie souvent de préciser, c'est que cet abattement ne concerne que les primes versées.

Autrement dit, la totalité des plus-values et intérêts générés par ces versements est intégralement exonérée de droits de succession, quel que soit leur montant !

Cette exonération des gains s'avère particulièrement avantageuse sur un horizon de détention long, où la capitalisation génère des rendements substantiels. Sur le plan civil, ces capitaux restent également hors succession et échappent aux règles de la réserve héréditaire.

Un exemple concret

Prenons l'exemple d'un parent qui souhaite transmettre à son enfant un contrat d'assurance-vie :

	Versement AVANT 70 ans	Versement APRÈS 70 ans
Capital au décès	500 000 €	500 000 €
Composition du capital	Primes 312 k€ + Intérêts 188 k€	Primes 312 k€ + Intérêts 188 k€
Assiette brute taxable	500 000 € (Primes + Gains)	312 000 € (Primes uniquement)
Abattement applicable	152 500 € (Art. 990 I)	30 500 € (Art. 757 B)
Assiette nette taxable	347 500 €	281 500 €
Impôt à régler	69 500 € (Prélèvement 20 %)	54 494,35 € (Droits de succession)
Capital net perçu	430 500 €	445 506 €

Dans cette configuration, le versement de la prime après 70 ans permet un gain net de 15 005,65 € par rapport au versement avant 70 ans.

Un abattement supplémentaire de 30 500 €

Même s'il reste plus modeste par rapport aux 152 500 € en vigueur avant 70 ans, l'abattement de 30 500 € (partagé entre les bénéficiaires) reste une franchise d'impôt supplémentaire précieuse qui vient s'ajouter aux abattements légaux classiques.

Même après 70 ans, des vertus intemporelles

Au-delà de ces atouts fiscaux spécifiques, souscrire un contrat après 70 ans permet de préserver toutes les forces structurelles du placement préféré des Français. L'assurance-vie demeure une enveloppe de capitalisation sur mesure qui confère un contrôle total sur son patrimoine : votre épargne reste disponible à tout moment pour faire face à un imprévu, comme financer des dépenses liées au vieillissement ou générer des revenus complémentaires faiblement fiscalisés grâce aux rachats partiels.

À cette souplesse de gestion s'ajoute l'incontournable liberté juridique offerte par la clause bénéficiaire. Celle-ci vous permet toujours de transmettre vos capitaux à la personne de votre choix (un petit-enfant, un neveu ou un tiers), et ce, hors des règles strictes de la succession classique.

Notre avis

Parce que chaque patrimoine est unique, nos équipes étudient votre situation avec la plus grande attention. Nous nous tenons à votre entière disposition pour analyser vos projets et vous proposer un accompagnement exclusif, parfaitement adapté à vos objectifs et à la protection de vos intérêts.

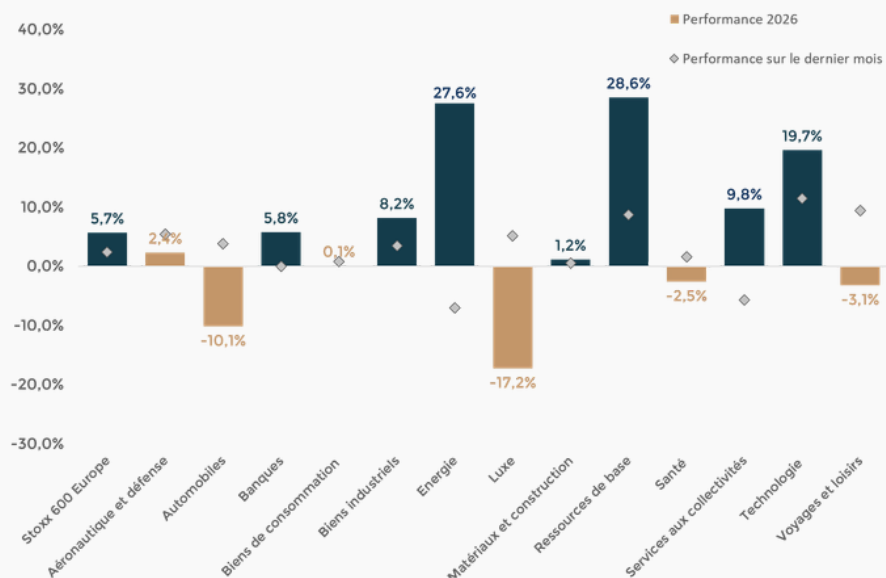
LE LUXE FRANÇAIS : CORRECTION PASSAGÈRE OU NOUVEAU RÉGIME ? FOCUS MARCHÉ

Le luxe français : correction passagère ou nouveau régime ?

Pendant des années, l'histoire était simple. Le monde s'enrichissait, la Chine s'éveillait, et les grandes maisons françaises vendaient des sacs, des montres et des parfums à des millions de consommateurs issus des nouvelles classes aisées qui rêvaient d'Europe. LVMH, Hermès, Kering : ces trois noms résumaient à eux seuls l'exception française, la preuve que notre pays pouvait encore rivaliser avec les géants mondiaux de la croissance. Le CAC 40 en était presque l'otage, dans le bon sens du terme.

Le CAC 40 à l'épreuve du ralentissement du luxe

Longtemps, le luxe a été le moteur incontesté de la Bourse de Paris. LVMH, Hermès et Kering ont porté le CAC 40 vers des sommets, au point de faire du marché français une singularité parmi les grandes places financières mondiales. **Cette influence reste considérable aujourd'hui : aucun autre grand indice n'est aussi étroitement associé à un secteur d'activité.** Mais depuis deux ans, la mécanique s'est grippée. Sur le début de l'année 2026, le luxe tousse franchement : au 22 juin, LVMH et Hermès ont perdu près de 25 % en Bourse, tandis que Kering recule d'environ 13 %. Quand le luxe vacille, c'est tout le CAC 40 qui en ressent les secousses.



Source : Refinitiv au 29/05/2026

La Chine, cet acteur qui peut tout changer

La dépendance est là, difficile à masquer. Le consommateur chinois est le premier marché mondial pour le luxe européen. Pendant des années, la montée des classes aisées et l'aspiration à la marque occidentale ont alimenté une croissance quasi mécanique. **Ce modèle est aujourd'hui mis à l'épreuve** : la reprise post-Covid en Chine n'a pas eu la puissance attendue, la confiance des ménages reste fragile, et la guerre en Iran a perturbé les flux touristiques au Moyen-Orient, une région devenue clé pour les grandes maisons.

Alors, correction passagère ou nouveau régime ?

Confondre une normalisation avec une fin de cycle serait sans doute aller trop vite. Les grandes maisons résistent mieux qu'il n'y paraît : les croissances organiques restent positives, les marges tiennent, et certains fondamentaux du secteur — barrières à l'entrée quasi infranchissables, pricing power, un positionnement de marque construit sur des décennies — ne se sont pas évaporés. La correction a par ailleurs rendu les valorisations plus digestes qu'elles ne l'étaient au pic.

Notre avis

Le luxe français reste l'un des rares secteurs où l'Europe détient un avantage compétitif mondial très marqué. On ne crée pas une Hermès avec un plan de financement et de bonnes intentions. Ces maisons reposent sur des décennies, parfois des siècles, de savoir-faire, de marque et de désirabilité. La question n'est donc pas de fuir le luxe, mais de le regarder différemment. C'est peut-être là que réside l'opportunité. Non pas dans l'idée que le secteur retrouvera mécaniquement ses sommets, mais dans le fait que les investisseurs peuvent à nouveau l'aborder avec des exigences de valorisation plus raisonnables et un véritable horizon de long terme.



PARIS
43 Avenue de Friedland
75008 Paris

AIX-EN-PROVENCE
425 Allée François Aubrun
13100 Le Tholonet